

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE. 100, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd. Houssier

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Toucoing

St. VAUX : Téléphone 351-17  
ROUBAIX : 45, rue de la Gare, 45  
TOUCOING : Téléphone 3-25  
3, rue Fidele Lohoucq

DIRECTRICE : M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUMEZ

## PROPHYLAXIE

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, vient de s'apercevoir d'une chose que les Français, même ceux qui ne sont pas « moyens », ont depuis longtemps découverte. A force de lire attentivement les journaux, l'honorable M. Yvon DELBOS, a fini par trouver

peine de mort en tirent d'ailleurs argument et la condition mise à cette suppression par Alphonse KARR n'a plus aucune chance de se réaliser. On se souvient que cet humoriste du siècle passé répondait à quelqu'un qui préconisait l'abolition de la peine de



« Faire feu sur quiconque met votre vie en danger, puis tirer deux coups en l'air »

que le récit des innombrables crimes qu'on y relate avec horribles détails et photographies des artistes, tenait vraiment une place exagérée. Et il s'est dit qu'il était peut-être temps de s'efforcer d'orienter vers des buts moins meurtriers l'activité de ces gribiers de cour d'assises.

Car le Ministre de la Justice a fait, en même temps, une affligeante constatation : c'est que son ministère avait fait faillite, ce qui, après tout, n'est pas autrement surprenant en un temps où la rubrique des firmes en liquidation occupe, elle aussi, dans les journaux, d'impressionnantes colonnes.

« Oui ! mais que MM. les Assassins commencent ! » Or, MM. les Assassins sont fermement décidés à ne pas commencer, bien au contraire. Et il est démontré que « faire un exemple » ne décourage nullement les imitateurs.

Alors ?

Alors, s'inspirant du principe que mieux vaut prévenir que guérir, le Ministre de la Justice pense que le meilleur moyen d'éviter les crimes c'est de supprimer les criminels avant qu'ils n'aient commis un crime et c'est cette méthode préventive qui vient donc de faire l'objet d'un Décret instituant la Prophylaxie criminelle. Mais comment organiser cette prophylaxie, se demandera-t-on ; car ça ne paraît pas d'une élémentaire facilité que de neutraliser un criminel « avant » qu'il ait commis son crime.

Et dans une circulaire accompagnant un Décret récemment paru à l'Officiel, le Ministre déplore, non sans mélancolie, que « les statistiques montrent que la répression, si vigilante qu'elle soit, n'a pas eu une vertu d'exemplarité suffisante pour faire diminuer de façon notable ni le nombre des criminels, ni celui des récidivistes ; certaines formes de criminels sont même en accroissement incontestable. »

Or, M. Yvon DELBOS a tourné la difficulté. Il a créé une Commission qui constitue le Conseil Supérieur de la prophylaxie criminelle dont notre journal a précisé la composition et les attributions ; savants, médecins, juristes, magistrats, hauts fonctionnaires, étudieront sous tous leurs aspects, les problèmes de la prévention et proposeront les mesures propres à la réaliser.

C'est un fait. Ni les gendarmes, ni les juges, ni les prisons, ni la Guyane, ni M. DELBOS, ne paraissent avoir la moindre influence, même simplement modératrice, sur les progrès de la criminalité.

« Les partisans de la suppression de la mort : « Oui ! mais que MM. les Assassins commencent ! » Or, MM. les Assassins sont fermement décidés à ne pas commencer, bien au contraire. Et il est démontré que « faire un exemple » ne décourage nullement les imitateurs. Alors ? Alors, s'inspirant du principe que mieux vaut prévenir que guérir, le Ministre de la Justice pense que le meilleur moyen d'éviter les crimes c'est de supprimer les criminels avant qu'ils n'aient commis un crime et c'est cette méthode préventive qui vient donc de faire l'objet d'un Décret instituant la Prophylaxie criminelle. Mais comment organiser cette prophylaxie, se demandera-t-on ; car ça ne paraît pas d'une élémentaire facilité que de neutraliser un criminel « avant » qu'il ait commis son crime. Or, M. Yvon DELBOS a tourné la difficulté. Il a créé une Commission qui constitue le Conseil Supérieur de la prophylaxie criminelle dont notre journal a précisé la composition et les attributions ; savants, médecins, juristes, magistrats, hauts fonctionnaires, étudieront sous tous leurs aspects, les problèmes de la prévention et proposeront les mesures propres à la réaliser. E. VERMEERSON.

## M. Edouard HERRIOT sera le candidat des gauches à la présidence de la Chambre

M. FERNAND BOUISSON NE SE PRÉSENTERA PAS

### LA VÉRIFICATION DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES S'EST POURSUIVIE HIER DANS TOUS LES BUREAUX

Paris, 2. — Le groupe communiste avait demandé que la délégation des gauches fut convoquée ce matin, en vue d'échanger des vues sur l'élection du bureau de la Chambre.

onze bureaux de la Chambre, ce matin, l'assemblée plénière de la délégation des gauches a été ajournée à demain après-midi. Les socialistes, qui se réuniront dans la matinée, pourront ainsi faire leurs propositions à la délégation des gauches.

Au cours du bref échange de vues qui a eu lieu ce matin entre les représentants des groupes de gauche, il a été convenu que la candidature de M. Edouard Herriot à la présidence de la Chambre serait soumise demain à la réunion de la délégation des gauches.



M. Jacques DUCLOS  
Candidat du Groupe Communiste à la Vice-Présidence de la Chambre.

C'est seulement une brève réunion de certains membres des bureaux ou comités directeur des groupes de gauche qui a pu avoir lieu au début de la matinée. En raison des réunions tenues par les

### Une déclaration de M. Bouisson

Paris, 2. — M. Fernand Bouisson a fait aux membres de la presse la déclaration suivante :

« Depuis bientôt dix ans, trois assemblées de majorités diverses m'ont appelé puis maintenu à la présidence. Toutes trois reconnaissent ainsi que la fonction présidentielle peut, et doit être située en dehors et au-dessus des partis. Je veux rester fidèle à cette doctrine, à l'heure même où l'on veut donner à cette élection un caractère politique. Il n'y a pas à être dans mes intentions de me séparer de mes amis ou de provoquer parmi eux de divisions. Malgré l'insistance affectueuse d'un très grand nombre de mes collègues, je ne suis pas candidat. »

### LA VÉRIFICATION DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Paris, 2. — Des tractations se sont déjà produites au cours de l'après-midi d'hier en vue de faciliter la vérification des opérations électorales.

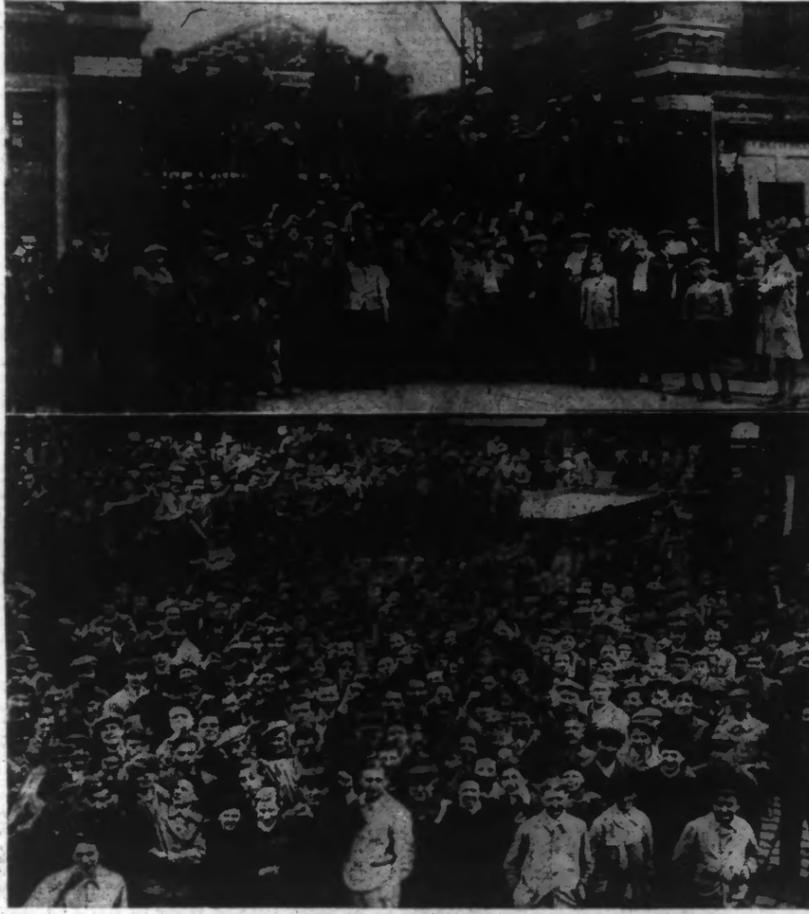
On estime qu'il n'y aura guère qu'une douzaine d'élections contestées. Les décisions des bureaux dépendront en partie de la composition politique de ceux-ci.

## L'usine de Fives occupée par les 2.500 ouvriers

Le personnel tout entier a arrêté le travail hier matin et occupe les ateliers jour et nuit

### LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE A SOUMIS DE NOMBREUSES REVENDICATIONS A LA DIRECTION QUI RÉSERVE SA RÉPONSE

Dans les cours de l'Usine immense, le spectacle est très pittoresque et la population fivoise s'empresse à assurer le ravitaillement et le couchage des grévistes décidés à résister jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction



EN HAUT : La grande grille de l'Usine est gardée par de nombreux grévistes. Il est formellement défendu au personnel de sortir.  
EN BAS : La masse des ouvriers dans la cour et fuchés sur la plateforme des wagons.

Le mouvement gréviste qui vient de se déclencher à Lille hier matin et qui, à des titres divers est fort curieux et très pittoresque, s'inspire des mouvements analogues qui ont récemment pris naissance dans la région parisienne.

Ici, comme là-bas, on veut la signature d'un contrat collectif de travail. A Lille comme à Paris les ouvriers revendiquent la garantie des salaires pour une meilleure condition de vie.

On conçoit dès lors que les premiers mouvements de cet ordre ait eu des imitateurs.

Le travail commença normalement.

La rentrée dans les ateliers s'était faite hier matin normalement. Il eut fallu une grande perspicacité pour deviner dans l'allure ordinaire de l'ouvrier qui

passait au pointeau, le moindre signe de mécontentement.

Le personnel de l'Usine comprend 2.200 ouvriers et près de 300 employés. L'animation devant la grande grille à l'heure de la rentrée est vive ; elle n'était pas insolite.

Bientôt le travail commença dans le bruit régulier et agaçant des machines et le martèlement infernal des chaudronniers. (Lire la suite en deuxième page).

## Le mouvement gréviste a pris une nouvelle extension DANS LA RÉGION PARISIENNE

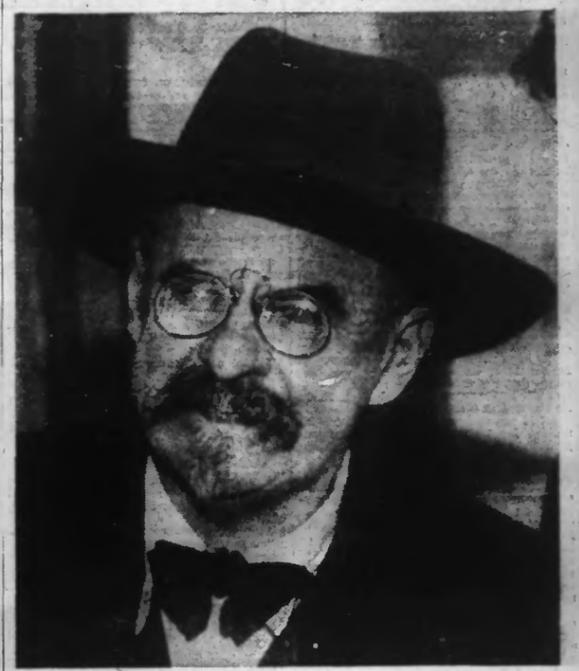
DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS ONT ÉTÉ OCCUPÉS HIER PAR LES OUVRIERS TANT DANS LES USINES MÉTALLURGIQUES QUE DANS D'AUTRES INDUSTRIES



Les danseurs mondains, les entraîneurs et le personnel d'un grand établissement des Champs-Élysées font la greve des bras croisés. Les grévistes occupent... moment en attendant le règlement du conflit et, pendant que les danseurs dorment, les employés jouent à la belote. — (Lire notre information en 2e page)

### LA CRISE MINISTÉRIELLE BELGE

## M. VANDERVELDE a été chargé par le Roi Léopold III d'une mission d'information



M. VANDERVELDE, leader du Parti Socialiste Belge, que le Roi LÉOPOL. III a fait appeler en vue de résoudre la crise ministérielle.

Après la décision de M. Van Zeeland de ne pas constituer le nouveau gouvernement, le roi Albert a chargé M. Vandervelde, président du parti ouvrier, le parti le plus nombreux de la Chambre et du Sénat, d'une mission d'information. Il doit s'informer des conditions dans lesquelles un gouvernement d'Union nationale pourrait être constitué sous la direction des personnalités socialistes. Le roi, si le résultat des informations de M. Vandervelde le permet, se réserve de désigner la personnalité socialiste qui instituerait le gouvernement sur des bases reconnues possibles.

M. Vandervelde a eu une entrevue, à 14 h., avec le Comité des Douze constitué par le Congrès du parti ouvrier.

Le soir, il a eu des entretiens avec

M. Hymans, député libéral et ancien ministre, et avec M. Pierlot, président du parti catholique.

On croit que M. Vandervelde cherchera à constituer un ministère de défense de la démocratie et traiterait peut-être jusqu'à la constitution d'un gouvernement socialiste. On ne croit pas que le nouveau gouvernement sera formé cette semaine.

### Voir en huitième page : Nos Actualités Photographiques

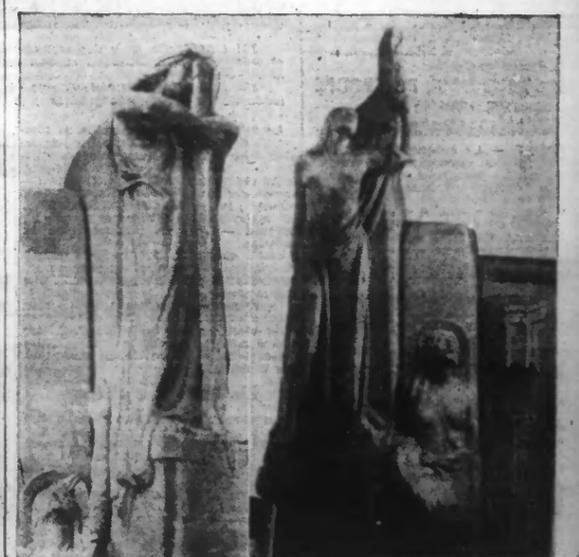
## LE MONUMENT CANADIEN DE VIMY sera inauguré le 26 Juillet en présence du Roi d'Angleterre et du Président de la République

La presse régionale a été invitée, mardi après-midi, à visiter le magnifique monument élevé à Vimy à la mémoire des 60.000 Canadiens tués sur les champs de bataille pendant la grande guerre 1914-18.

M. le Major Simson, directeur de la commission canadienne des champs de bataille a bien voulu nous faire l'honneur

magistral ensemble sculptural. Cette pierre a été extraite dans la carrière qui a fourni les matériaux nécessaires à l'érection du Palais de l'Empereur romain Dioclétien, retiré en Dalmatie en l'année 305.

L'imposant monument canadien est érigé sur une crête de Vimy face à la ville de Lens dont on distingue si bien le haut



Groupes surmontant les deux pylônes du Monument : la JUSTICE (à gauche) et l'INTELLIGENCE (à droite).

de nous chaperonner dans son domaine de la zone canadienne concédée de Vimy.

Commence en 1927, le monument canadien de Vimy vient d'être terminé ; neuf ans après la pose de sa première pierre.

Près de dix ans ont été nécessaires à l'exécution d'un des monuments les plus importants de tous les monuments de guerre. Il n'a pas fallu moins de 40.000 tonnes de pierre, béton et fer pour le construire et 110.000 mètres cubes de terre ont été extraits tant pour ses fondations que pour les aménagements extérieurs. Sa valeur ? Plusieurs dizaines de millions.

La plus grande difficulté, nous a dit M. le major Simson, a été de recevoir de Dalmatie la pierre qui a servi à ce

clocher et la forme ramassée de son Hôtel de Ville.

Du haut de ce monument élevé à la gloire des armées canadiennes on peut fouiller l'horizon sur une étendue qui va bien au delà du mont Cassel, au Nord ; de la frontière belge à l'Est et d'Arras au Sud.

Un général britannique, devant le panorama de cette plaine fameuse de Lens n'a-t-il pas dit un jour : « Quel magnifique champ de bataille ».

Venu par la route qui passe devant le monument de la division marocaine, le monument canadien sous tourne le dos.

« Lire la suite en deuxième page »